

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2012

TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'ÉNERGIE - (N° 199)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Tombé

AMENDEMENT

N° 81

présenté par
M. Tardy

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 8, substituer aux mots :

« zone climatique »

les mots :

« localisation géographique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle avec l'alinéa 7